

Claresco Europe est un fonds d'investissement à vocation générale, investi en « Actions des pays de l'Union Européenne », éligible au PEA. Claresco Europe vise à surperformer à moyen terme l'indice Bloomberg Eurozone 50 Net Return (dividendes nets réinvestis) et les indices composés des grandes valeurs européennes. Plus que l'allocation sectorielle, la sélection des valeurs (« stock-picking ») est l'élément déterminant du processus de gestion. Les ordres sont centralisés chez le dépositaire tous les jours (J) avant 17h00 et sont exécutés le premier jour ouvré suivant sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de bourse de J et publiée à J+1. Le fonds est décimalisé.

Gestion ACTIONS LARGE CAP • Données arrêtées au 31 mars 2026

CARACTERISTIQUES

Actif Part R	14 252 €	Droit d'entrée	Néant
Actif Part I	4 238 542 €	Droit de sortie	Néant
Actif total	40 636 728 €	Frais de gestion annuel	2,00% TTC
Durée minimale d'investissement recommandée	5 ans	Dépositaire	CACEIS Luxembourg
Affectation des résultats	Capitalisation	Code ISIN (R)	LU2753944086
Commission de surperformance	20% de surperformance par rapport à l'Indice de référence sur les parts I et P	Code ISIN (I)	LU1379103226
Indicateur de Référence	Bloomberg Eurozone 50 Net Return (dividendes nets réinvestis)	SRI	Risque le plus faible 1 2 3 4 5 6 7 Risque le plus élevé
Date de création	19/01/24	VL (R) Euro	110,48
Éligibilité du fonds	PEA et Assurance Vie	VL (I) Euro	2082,82
SFDR	Article 8	Marché cible	Tous souscripteurs

Claresco EUROPE est un compartiment de la SICAV : CLARESCO SICAV

Gérants : Alain du Brusle / Marie-Claire Mainka

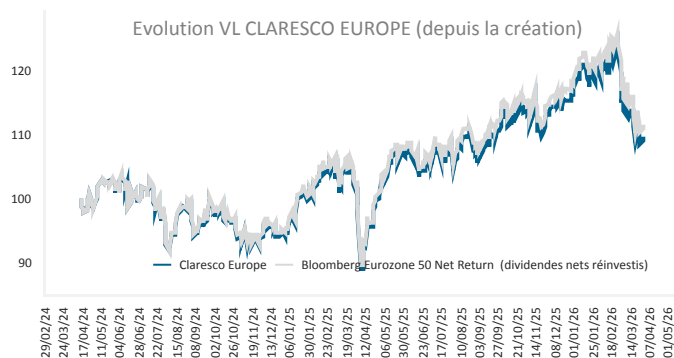
Depuis le 01.03.2024 Bloomberg Eurozone 50 Net Return (dividendes nets réinvestis)– jusqu'au 29.02.2024 Eurostoxx50 NR

PERFORMANCES

	2026	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	Origine*
Claresco EUROPE	-5,5%	-10,7%	9,1%			9,7%
Indice de Référence	-5,3%	-10,6%	10,1%			11,7%

	2025	2024			
Claresco EUROPE	22,5%	-5,2%			
Indice de Référence	23,6%	-4,6%			

SOURCES : Claresco FINANCE, Bloomberg



STATISTIQUES

	1 an	3 ans	5 ans
Perte Maximum	-13,0%		
Délai de recouvrement	31j	j	j
Volatilité	18,2%		
Ratio de Sharpe	0,5		
Sortino	0,92		
Capitalisation moyenne M€		72601	
Poids des 10 premières lignes		47%	

	1 an
Beta haussier	1,00
Beta	1,00
Beta baissier	1,00
Tracking Error	0,03%
PE-24	16,2
Nombre de lignes	51

Le fonds a été lancé le 8 juillet 2016 à l'issue d'une opération juridique qui a pris la forme d'une fusion-absorption du fonds français par le compartiment de la SICAV équivalent (et présentant la même dénomination) créé pour l'occasion. Il a donc été créé dans la continuité du fonds français historique et le calcul de la valeur liquidative se poursuit avec des règles de valorisation comparables. Les cas échéant, les valeurs liquidatives et les performances couvrant les périodes antérieures qui peuvent vous être présentées se rapportent donc aux performances du fonds français absorbé, et à la classe d'action (ou part) correspondante. La structure des coûts et des frais du fonds français absorbé est légèrement différente de la structure des coûts et des frais du nouveau compartiment. Plus d'information auprès de la société de gestion sur simple demande

Le marché:

En mars, les marchés actions européens ont nettement reculé (StoxxEurope600NR: -7,7%, EURODN50 : -9,3%, CAC40NR: -8,8%), pénalisés par une forte hausse des incertitudes liées à la situation de crise au Moyen-Orient.

En réponse aux campagnes de bombardement menées par Israël et les Etats-Unis depuis le 28 février, l'Iran a surenchéri en réduisant fortement le trafic maritime dans le détroit d'Ormuz et en détruisant une partie des infrastructures pétrolières des pays voisins du Golfe. Cette réaction inattendue a provoqué une hausse mondiale des prix des hydrocarbures qui pourrait relancer l'inflation et pénaliser la croissance mondiale. Les marchés actions européens, plus exposés que les Etats-Unis à une hausse des prix de l'énergie et à d'éventuelles pénuries, ont davantage souffert que les marchés américains.

Du côté des taux, le risque d'une accélération de l'inflation lié à la hausse des prix des hydrocarbures s'est traduit par des révisions à la hausse des attentes en termes de politique monétaire avec de possibles hausses de taux de la BCE et de la FED. Du côté des taux longs, le risque inflationniste l'a pour l'instant emporté sur le risque de ralentissement économique. Cela s'est traduit par une nette hausse (10 ans US : +38 bps à 4,32%, 10 ans allemand : +36 bps à 3,00%) avec en outre une tension sur les spreads des pays périphériques (France-Allemagne : +14 bps à 72 bps, Italie-Allemagne : +28bps à 91 bps, Italie-Espagne : +9bps à 51 bps).

Dans ce contexte, l'élan est venu du secteur de l'énergie (+15%) avec une certaine résistance des services aux collectivités (-3%), des télécoms et de l'assurance (-4%). A l'opposé, l'industrie (-12%), la consommation discrétionnaire (-13%) et les foncières cotées (-14%) ont été particulièrement pénalisés.

Le Fonds:

En mars, le fonds recule de 10,7% (Indice de réf : -9,3%).

L'allocation sectorielle a eu un impact négatif, la surpondération de l'énergie et de la santé ne suffisant pas à contrebalancer la surpondération de l'industrie et des banques, et la sous-pondération des services aux collectivités et des télécoms.

La sélection de titres a eu un impact légèrement négatif notamment dans l'industrie (IDL : -20%, Safran : -18%, Schneider/Siemens : -17%, Legrand : -14%). Au delà du secteur de l'énergie (TotalEnergies : +22%, Vallourec : +10%), Air Liquide (0%), Scor et Thalès (-1%) ainsi qu'AstraZeneca (-5%) ont fait preuve de résistance.

Nous n'avons pas fondamentalement modifié le portefeuille car nous restons convaincus que cette crise et transitoire et qu'il est préférable de rester investis. Néanmoins, nous avons entré Engie pour avoir une exposition aux services aux collectivités, renforcé Vinci, allégé Deutsche Bank et Publicis et sorti Adidas, SEB et St Gobain.

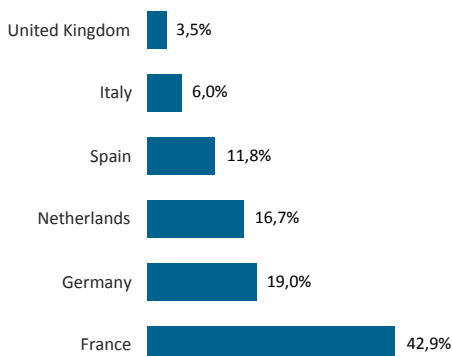
Nos Perspectives :

A court terme, les tensions au Moyen-Orient devraient engendrer de la volatilité sur les marchés, principalement en raison de l'impact négatif de la hausse des prix du pétrole. Même si le calendrier de résolution du conflit reste particulièrement incertain à ce stade, nous pensons qu'un status quo est difficilement envisageable, ce qui milite pour une intensification du conflit ou une forme de temporisation, ce qui dans les deux cas limiterait dans le temps la période de perturbation et serait un soulagement pour l'économie mondiale.

Au-delà, les marchés actions devraient être tiraillés entre l'impact favorable découlant du retour de la FED sur une dynamique de baisse des taux avec une légère amélioration de l'activité aux Etats-Unis et en Europe, et des interrogations sur le retour des investissements menés dans l'IA et sur l'impact potentiellement négatif de l'expansion des outils IA pour le business model et la valorisation de certains secteurs.

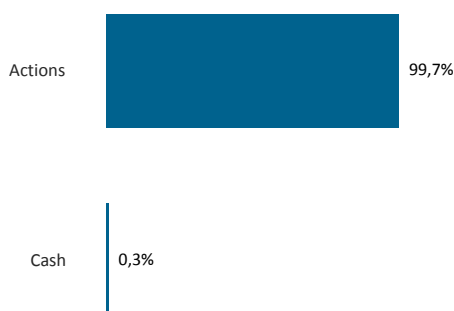
Les marchés actions européens devraient rester soutenus par des multiples de valorisation moins élevés alors que la croissance des BPA 2026 devrait dépasser les 10%, alimentée par la montée en puissance de la relance en Allemagne, des investissements européens dans les industries de défense et la possibilité d'un cessez le feu en Ukraine. En France, le scénario d'une continuité parlementaire reste privilégié au détriment du risque de dissolution.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

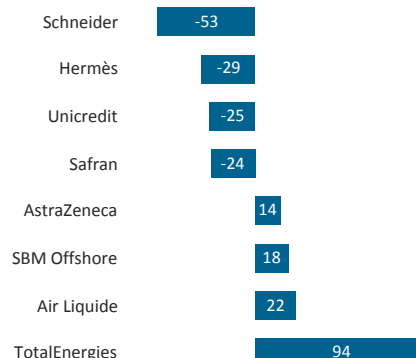


Répartition géographique Actions

CLASSES D'ACTIFS



PRINCIPALES CONTRIBUTIONS

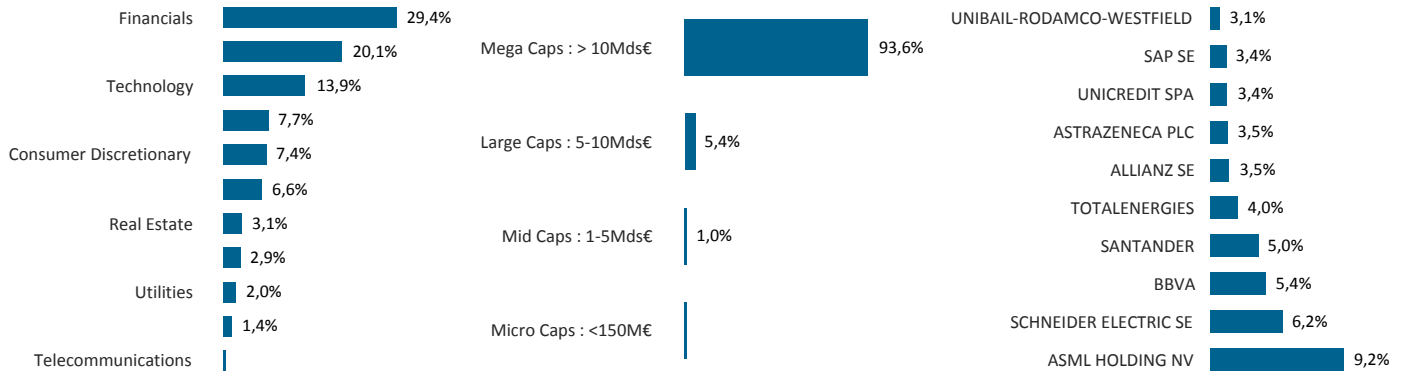


Contributions mensuelles relatives en bp

REPARTITION SECTORIELLE

CAPITALISATIONS

PRINCIPALES LIGNES ACTIONS



REFERENCEMENTS



CLARESCO
FINANCE

Ce document non contractuel a été réalisé à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de vente. Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer au DICI et au prospectus, documents légaux faisant foi disponibles sur le site internet de la société de gestion ou sur simple demande auprès de la société de gestion, les parts de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats Unis en application du U.S. Securities Act de 1933 tel que modifié (« Securities Act 1933 ») ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats Unis. Ces parts ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement du Securities Act de 1933). CLARESCO Finance, société de gestion agréée par l'AMF (n°GP98042), dont le siège social est situé au 6, rue Laménais, 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le n°420 307 167

Claresco Europe

Approche et méthodologie ISR

En tant qu'investisseur de long terme, nous sommes convaincus de notre rôle à jouer pour orienter l'épargne financière vers une économie plus responsable et durable. Une transition pour laquelle notre engagement incite et influence les acteurs de l'économie réelle à adapter leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance ; un statut d'investisseur responsable qui nous engage tant vis-à-vis de nos clients et partenaires qu'auprès des entreprises dans lesquelles nous prenons des participations.

Dans ce cadre, nous avons développé une politique d'investissement responsable basée sur :

- Une **politique d'exclusion sectorielles et normatives** (charbon, armes controversées) ;
- Une **politique d'engagement actionnarial** ;
- Une **méthodologie ESG** propre à chaque fonds.

Pour plus d'informations sur nos méthodologies, consultez notre page ESG disponible à l'adresse internet :

www.claresco.fr

Notation ESG des actifs – Clarity AI

	Score ESG	Couverture*
Claresco Europe	76.61	97.33%
Petites/moyennes capitalisations boursières	68.38	100.00%
Grandes capitalisations boursières	77.40	100.00%
Indice de référence	74.59	100.00%

Taux de couverture minimal

L'équipe de gestion s'assure de la disponibilité et de la pertinence des données au niveau du portefeuille du compartiment, c'est-à-dire que le taux de couverture doit être supérieur à :

- **90% pour les grandes capitalisations boursières** (soit supérieures à 10 milliards d'euros) et ;
- **75% pour les petites et moyennes capitalisations boursières** (soit inférieures à 10 milliards d'euros).

Méthodologie ESG du fonds

L'équipe de gestion intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement du fonds, sans que ces critères ne soient un facteur déterminant dans la prise de décision.

L'analyse extra-financière est réalisée grâce au **score ESG agrégé fourni par Clarity AI**, construit à partir de **115 indicateurs ESG** tels que l'utilisation raisonnée des ressources en eau, la réduction de l'impact sur la biodiversité, la capacité d'une entreprise à s'adapter au changement climatique, le pourcentage de rotation des employés, les conditions de santé et de sécurité des employés, les droits humains, l'existence de politique contre la corruption...

Le gérant peut être amené à investir sur des OPC externes, dans ce cas, ils seront analysés à partir de leur **classification SFDR** fournie par Bloomberg.

*Couverture : Calculée en pourcentage de l'actif hors liquidités

Sources : Clarity AI, Claresco Finance

Notation des 5 premières lignes du fonds

	Score ESG	Poids
ASML HOLDING NV	86	9.56%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	80	6.27%
BBVA	76	5.35%
SANTANDER	75	5.03%
TOTALENERGIES	68	3.91%